

Sources

Référence électronique

Jean-Robert Henry, « La Méditerranée occidentale en quête d'un « destin commun » », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010, URL : <http://anneemaghreb.revues.org/273>

La Méditerranée occidentale en quête d'un « destin commun »

Jean-Robert Henry

p. 5-26

Plan

La nécessité d'un bilan

Le temps de la coopération

L'effet européen

Du « partenariat » au « voisinage » : le dilemme européen

La résistance du fait euro-maghrébin

Retour à la Méditerranée occidentale

Échapper aux scénarios catastrophes

1La question de la Méditerranée occidentale est revenue à l'ordre du jour, timidement à partir de 2001, puis avec force depuis deux ans. On a vu à l'occasion du sommet 5 + 5 de Tunis, en décembre 2003, combien les pays du Maghreb étaient courtisés à la fois par les Européens et les Américains : le sommet regroupait les chefs d'État ou de gouvernement des dix pays concernés (ce que le partenariat euro-méditerranéen a mis dix ans à obtenir) ; les trois acteurs majeurs de la politique extérieure européenne étaient également présents (R. Prodi, C. Patten, X. Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure) ; enfin, juste avant la réunion, le secrétaire d'État américain Colin Powell avait accompli une tournée nord-africaine, qui soulignait l'importance du Maghreb dans la nouvelle stratégie américaine.

- 1 Stéphane PAPI, « Le retour de la Libye dans le concert des nations », *Confluences Méditerranée*, etc. (...)

2Beaucoup moins riches que la région du Golfe, les pays du Maghreb intéressent leurs partenaires occidentaux à plusieurs titres. Pour les Américains comme pour les Européens, la politique extérieure et, pour partie, l'évolution interne des pays du Maghreb contribuent aujourd'hui à faire de la région occidentale une *Méditerranée tranquille*, dans un contexte international et régional très agité. La situation algérienne a cessé d'inquiéter le monde extérieur, et la Libye elle-même a choisi de revenir dans le « concert des nations »¹.

3Plus spécifiquement, les Américains voient dans le Maghreb une pièce maîtresse de leur projet de « Grand Moyen-Orient », une des plates-formes d'extension de leur influence économique et stratégique dans cette région, quitte à contrarier les intérêts européens.

4Pour les Européens, la Méditerranée occidentale apparaît comme un espace de repli pour un partenariat privilégié, échappant à la fois aux tempêtes du Moyen-Orient et, pour un temps encore, à une trop lourde influence américaine. C'est le sens de la reprise du dialogue 5 + 5 qui implique les « riverains » de la Méditerranée occidentale. Mais, depuis Bruxelles aussi, on envisage à nouveau

avec faveur, comme en 1992, un renforcement de la coopération euro-maghrébine. C'est une façon de recentrer sur une zone favorable un partenariat euro-méditerranéen assez décevant et dont la perspective globale est affaiblie par le conflit palestinien : il est plus facile de gérer les rapports de voisinage et ceux liés à l'immigration avec des pays très proches et très bien connus, avec lesquels nous avons moins de conflits que de connivences. Celles-ci, entre l'Europe du Sud et le Maghreb, sont aujourd'hui rendues plus visibles par la crise de croissance qui affecte le projet européen et fait peser des incertitudes sur ses rapports avec le Sud.

5À côté de ces facteurs conjoncturels, d'autres facteurs, plus structurels, ont joué dans la longue durée pour favoriser le rapprochement des riverains en Méditerranée occidentale. Même si elle a été pendant dix ans estompée par le processus de Barcelone, la recomposition politique de cette région n'est pas une question nouvelle. Sans remonter à l'Andalousie, trop souvent sollicitée pour conjuguer le passé au futur, il est certain que la colonisation des pays d'Afrique du Nord par les trois puissances de l'arc latin a créé des liens politiques, économiques, humains et culturels étroits qui ont été transformés mais n'ont pas été rompus par les indépendances.

La nécessité d'un bilan

6Presque un demi-siècle après l'indépendance des États d'Afrique du Nord, des liens très importants et très divers se maintiennent et se développent entre la rive sud et la rive nord de la Méditerranée occidentale. Sur le plan économique, deux tiers à trois quarts des échanges commerciaux du Maghreb ont lieu avec l'Union européenne, un quart en moyenne avec la France, une autre part importante avec l'Italie et l'Espagne. Dans le domaine culturel, les « paraboles » sont venues renforcer la communication culturelle avec les pays de l'arc latin et, par ailleurs, l'existence d'une dimension francophone de la culture maghrébine, qui s'exprime dans le discours public, la presse ou la littérature, est de moins en moins contestée². La langue française est plus répandue qu'à l'époque coloniale et le tropisme pour l'Europe et pour la France n'a jamais été aussi fort. En France, les *résonances maghrébines* sont nombreuses. La « maghrébinité » et l'« algérianité » sont devenues des facteurs de la vie politique, sportive, culturelle, voire de l'« identité française ». L'Islam, encore plus, est devenu, malgré de nombreuses résistances, une réalité de la société française, qui touche environ 5 millions de personnes.

- 2 Voir, dans la présente livraison de L'Année du Maghreb, l'étude de Khaoula Taleb Ibrahim sur la p(...)

7Ce réseau dense et multiforme de rapports politiques, culturels, humains et économiques est tellement dense et structuré qu'on est tenté de parler à son propos de *système relationnel*, tant chacune de ses dimensions semble faire partie d'un tout interactif, travaillé par des contradictions, des asymétries et de profondes mutations.

8La nature de la relation entre les deux rives a en effet beaucoup changé depuis un demi-siècle. La population du Maghreb a presque triplé, et les événements qui se sont succédé ont bouleversé le rapport colonial initial : guerres d'indépendance et décolonisation, coopération, émigrations, montée en puissance de l'islamisme, mais aussi du processus européen. Et cette histoire des deux rives de la Méditerranée occidentale n'est évidemment pas close.

9Pour essayer d'y voir clair dans ce qui nous unit aujourd'hui à l'Afrique du Nord, il est utile de raviver et d'ordonner notre mémoire. On ne peut tenter de repérer les continuités qui rapprochent Europe du Sud et Afrique du Nord et appellent aujourd'hui à une recomposition politique de cet espace qu'en y intégrant les profondes mutations survenues depuis la fin de l'époque coloniale.

10La densité des liens n'a été maintenue malgré ces changements que parce que les acteurs politiques, mais aussi les sociétés, ont accepté, de plus ou moins bon gré parfois, les évolutions et les transformations nécessaires. Malgré des épisodes dramatiques, la Méditerranée occidentale des dernières décennies n'a pas connu de rupture absolue des rapports entre rive nord et rive sud. Il y a toujours eu dépassement des tensions et reconversion des rapports. De ce point de vue, la

Méditerranée occidentale ignore l'indifférence hostile qui a caractérisé les rapports gréco-turcs, par exemple. Même l'exode dramatique des européens d'Algérie n'a pas eu la même signification humaine que les « échanges de population » des années 1920 en Turquie et en Grèce ; il n'a pas partagé définitivement un espace humain, puisque la colonisation a fait place à la coopération et au tourisme dans un sens et au développement de l'émigration dans l'autre. De même, la comparaison avec le récent conflit balkanique se fait au profit de la Méditerranée occidentale. Alors que la violence de la purification ethnique dans l'ancienne Yougoslavie semble avoir interdit pour longtemps un retissage des échanges humains, le bassin occidental fait figure aujourd'hui d'espace relativement privilégié dans cette « Méditerranée inquiète », même si le déséquilibre économique et social croissant entre le Nord et le Sud est source de tensions préoccupantes.

11 Cet optimisme relatif ne rend pas inutile, bien au contraire, de tenter un bilan sommaire du dernier demi-siècle. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que nous évoluons dans l'histoire contemporaine, avec l'illusion que tout paraît encore connu, alors qu'en réalité beaucoup de faits ont été refoulés de notre mémoire vive.

Le temps de la coopération

12 Qui se souvient aujourd'hui de l'« esprit de Carthage », que Pierre Mendès France avait voulu promouvoir en 1954 comme une voie pacifique à l'évolution des rapports entre l'Afrique du Nord et la France ? Beaucoup d'ingrédients de ce qu'on appellera plus tard la coopération s'y trouvaient déjà : orienter un mouvement irréversible vers l'indépendance en amorçant « une décolonisation réfléchie » et négociée, « définir les fondements d'une association », sans compromettre « les liens de solidarité économique et humaine ». Réaliser par le dialogue une « communauté franco-africaine »³. Tout ceci renouait d'une certaine façon avec une philosophie saint-simonienne, fort éloignée du souci de conserver le plus possible et le plus longtemps possible « notre Méditerranée »⁴.

- 3 Suzanne GROS, *La Politique de Carthage, suivi d'une lettre de P. Mendès France, Paris, Plon, 1958.* (...)
- 4 Selon le titre d'un numéro spécial du quotidien *Le Provençal* en 1960.
- 5 À l'été franco-allemand de 1961 a succédé, en 1963, l'année de la coopération franco-algérienne. (...)

13 C'est finalement après plusieurs années de guerre, de crises politiques et d'épreuves humaines dramatiques que l'objectif « raisonnable » de Carthage sera plus ou moins atteint pour l'ensemble du Maghreb. La conversion du rapport colonial en « coopération » a été particulièrement spectaculaire en Algérie : en quelques mois, on est passé du registre de la guerre à celui de la réconciliation, sur le modèle du rapprochement franco-allemand, mais à vitesse accélérée⁵. Plusieurs facteurs ont joué en faveur de ce processus : l'habileté parfois cynique du jeu gaullien, qui a su tirer du chapeau de la colonisation la colombe de la coopération ; le consensus entre dirigeants français et algériens sur la nécessité d'éviter à l'Algérie une période de chaos – de « congolisation » disait-on à l'époque ; enfin et surtout la pression d'attentes sociales très largement partagées en Algérie et en France.

14 La conversion de la domination coloniale en séparation amiable et en dialogue a été aussi facilitée par le partage d'une connivence internationale autour de l'idéologie « tiers-mondiste » dans les années 1960. Mais la disparition du général De Gaulle ne signifiera pas la fin d'une époque. Les dirigeants français qui suivront prendront le relais de sa politique, comme la seule susceptible d'assumer l'héritage d'une « relation spéciale » entre les deux pays, comme entre la France et le Maghreb.

15 À l'arrivée du président Mitterrand au pouvoir, en 1981, le tiers-mondisme gaullien sera réapproprié par les socialistes. L'échec du Nouvel ordre économique international, consommé après Cancun, renverra, plus que jamais, la diplomatie française à son champ d'action privilégié au Maghreb. C'est sur celui-ci que la politique française se repliera pour tenter de démontrer son

exemplarité dans les rapports Nord-Sud : en 1982, comme en 1971 et en 1965, Paris accepte de négocier avec l'Algérie, non sans ambiguïtés, des accords plus équitables sur les hydrocarbures.

16 Si le maintien de liens de coopération étroits a été une politique constante des dirigeants français mais aussi maghrébins après les indépendances, il ne pouvait être question, dans les deux premières décennies après les indépendances, d'envisager une structuration de l'espace régional qui aurait limité les souverainetés. Il est vrai aussi que la relation franco-algérienne tenait de fait un *rôle axial et organisateur* en Méditerranée occidentale ; malgré ses avatars, elle faisait figure d'axe central du rapport franco-maghrébin et euro-maghrébin, qui contribuait à modéliser les relations avec les deux autres pays maghrébins, et pesait indirectement sur toutes les relations bilatérales dans cet espace régional, y compris pour l'Espagne et l'Italie.

17 Cependant, dans les années 1980 et 1990, les choses vont beaucoup changer. Le rêve de « coopération exemplaire » fait place aux incertitudes et aux désillusions, pour plusieurs raisons.

181) Les partenaires maghrébins sont affaiblis par des difficultés internes et externes. En Algérie, la mort de Boumédiène, la crise d'octobre 1988 puis la montée de l'islamisme et la « décennie noire » réduisent la légitimité du régime et le rôle du pays sur la scène régionale et internationale. Au Sahara occidental, le Maroc, touché aussi par la contestation islamiste, s'enlise dans une guerre qui repousse les perspectives d'unité maghrébine.

192) Dans la dissymétrie croissante entre les deux rives, le face-à-face franco-algérien et franco-maghrébin devient moins exclusif, et la politique méditerranéenne de l'Europe cesse d'être une affaire majoritairement française : elle commence à compter avec les autres partenaires sud-européens, comme l'Espagne, qui tire les dividendes diplomatiques de son adhésion à la Communauté en 1986. C'est cette nouvelle donne qui incitera les gouvernants français à reprendre l'initiative, pour proposer, dès 1983, une Conférence des pays de la Méditerranée occidentale, qu'ils espèrent bien contrôler. Mais la chose ne se fera qu'en 1988, avec le Forum méditerranéen, qui ne répondra pas totalement aux attentes françaises.

- 6 Dans une Déclaration de janvier 1991, la Communauté se propose « d'œuvrer en vue d'assurer un avenir (...) »

- 7 C'est l'époque où tous les partis politiques français se livrent à une réflexion sur les rapports (...)

203) Les événements internationaux de 1989-1991 – la chute du Mur de Berlin et surtout la guerre du Golfe – vont accentuer la dimension européenne du projet. Malmenée au Moyen-Orient par la présence croissante des États-Unis, la diplomatie française se replie une nouvelle fois sur la Méditerranée occidentale, mais en s'abritant davantage derrière l'Europe, qui entend alors faire entendre sa voix en Méditerranée en proposant notamment une approche globale et ambitieuse du problème du Moyen-Orient⁶. La dynamique européenne apparaît désormais, malgré ses faiblesses, une carte crédible à jouer, que les politiques méditerranéennes nationales ne peuvent plus ignorer même si chacune poursuit l'horizon de ses propres espérances⁷. Ceci affectera beaucoup l'initiative engagée par la France en Méditerranée occidentale. Mal conduite par le Quai d'Orsay, elle ne sera provisoirement sauvée que par l'action diplomatique de l'Espagne et de l'Italie : c'est dans ce pays que se tiendra finalement en 1990 la Conférence des pays de la Méditerranée occidentale. Mais la mise en place d'une structure permanente de concertation entre les riverains de cette région fera long feu, dépassée par les initiatives européennes.

L'effet européen

21 L'affirmation de la dynamique européenne dans l'espace méditerranéen marque le début des années 1990. Il ne s'agit plus, comme à l'époque du dialogue euro-arabe, d'essayer de nouer un rapport égalitaire avec un autre ensemble régional, mais de déployer en direction du Sud une politique méditerranéenne « rénovée » et active, à la mesure des besoins économiques de l'Europe, même si celle-ci en a un peu rabattu sur ses ambitions politiques antérieures.

22 C'est d'abord au Maghreb que l'Europe élargie propose, en 1992, une association dans le cadre de sa nouvelle politique méditerranéenne (la même année où la commémoration de 1492 valorise le modèle du dialogue andalou). De leur côté, les pays maghrébins ont fait enfin l'effort, en créant l'Union du Maghreb arabe en 1989, d'un regroupement régional prêt à accueillir dans de meilleures conditions la négociation avec le puissant ensemble du Nord.

23 Pour différentes raisons (aggravation de la situation politique en Algérie, embargo sur la Libye et surtout processus de paix au Moyen-Orient), le projet euro-maghrébin fait lui-même long feu, pour céder la place, en 1994, à un projet euro-méditerranéen global, formalisé en 1995 par la Conférence de Barcelone.

24 Dans cette nouvelle perspective, la Méditerranée occidentale conserve une place de choix. Ce n'est pas un hasard si la conférence ne pouvait se tenir que dans cette région. Et les premiers pays associés au processus de Barcelone seront maghrébins. Mais c'est une logique euro-méditerranéenne globale qui s'impose désormais à la Méditerranée occidentale, produisant des effets nouveaux sur son système relationnel, sans mettre en avant les solidarités (héritées surtout du temps colonial) propres à cette région.

• 8 Conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères en mai 200(...)

25 Le processus euro-méditerranéen mis en place par la Conférence de Barcelone avait porté l'espoir de voir s'instaurer un véritable partenariat en Méditerranée. Mais, très vite, s'est fait jour un sentiment d'enlèvement, d'inefficacité et de dysfonctionnement du processus. Aujourd'hui, dix ans après la Conférence de Barcelone, même ses partisans les plus inconditionnels ou les plus officiels ne peuvent qu'en dresser un « bilan mitigé », même s'ils croient devoir encore insister sur son « potentiel »⁸.

26 Or, cet échec relatif du processus euro-méditerranéen semble moins mettre en cause sa mise en œuvre que la *nature* du rapport de l'Europe à son Sud. Sans doute, le projet européen, fondé sur les ruines d'expériences extrêmes en matière d'affrontement des nationalismes et de mépris des droits de l'homme, est-il la plus féconde avancée des relations internationales depuis un demi-siècle. Mais le développement de cet espace de paix, de prospérité et de mieux-vivre relatif exerce des effets à la fois attractifs et dissolvants, au total déstabilisants, sur son environnement.

27 Le problème est aggravé, depuis une quinzaine d'années et surtout depuis Maastricht, par le fait que le rapport du projet européen à son voisinage méridional est devenu structurellement contradictoire. Il prend la forme d'un processus d'inclusion-exclusion du Sud par le Nord : *la Méditerranée constitue pour l'Europe à la fois une région périphérique, qu'elle considère comme son prolongement naturel, et une frontière identitaire, humaine et culturelle.*

28 D'une part, en effet, l'Europe cherche à y accroître et organiser son influence, notamment économique et culturelle, en constituant une vaste région euro-méditerranéenne, où l'outre-Méditerranée deviendrait une « marche » de l'Europe et surtout un marché privilégié, en dépit de la concurrence croissante des États-Unis. Il s'agit de pérenniser et rationaliser, par une zone de libre-échange, la relation économique étroite entre les deux rives de la Méditerranée, qui place le commerce des pays du Sud dans une grande dépendance (jusqu'à 70 et 80 % pour le Maghreb) à l'égard de l'Union européenne.

• 9 Voir notre article « La Méditerranée, nouvelle frontière européenne ? », in J. C. RUANO-BORBALAN (...)

29 Mais, d'autre part, l'invention de l'Europe comme espace humain, et non plus seulement économique, fabrique de la frontière et de l'altérité en Méditerranée : l'extension du projet européen à des critères politiques, sécuritaires, identitaires produit ici un effet de clôture, de frontière culturelle, sociale et humaine face à un monde islamo-méditerranéen considéré de plus en plus comme une altérité radicale. La pseudo-logique géographique laisse en fait libre cours au

déploiement de critères « culturels » : religieux, ethniques, voire bio-culturels, de différenciation entre « eux » et « nous »⁹. Comme l'ont montré le débat sur la Constitution et celui sur l'adhésion de la Turquie, une vision confusément ethno-religieuse de l'identité européenne (qui a longtemps été une identité introuvable) tend à s'imposer pour définir par rapport au Sud et au monde musulman une Europe plus blanche et chrétienne qu'elle n'a jamais été.

30L'application du système de Schengen renforce ce sentiment : la clôture de l'espace humain européen est un phénomène relativement récent, comme en témoigne l'évolution des flux entre l'Algérie et la France : alors qu'avant 1985 plus d'un million d'Algériens se rendaient annuellement en France, ce chiffre est tombé dix ans plus tard à 50 000, pour remonter lentement ces dernières années vers un objectif de 300 000 personnes.

- **10 Une « envie d'Europe » que les conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne de Naples, en déc (...)**

31Au même moment pourtant, les sociétés d'outre-Méditerranée, et particulièrement celles du Maghreb, n'ont jamais été aussi proches de nous, par les liens issus de l'immigration, par les pratiques culturelles et par la puissance du mirage européen. Mais cette trop forte « envie d'Europe »¹⁰déstabilise les sociétés et leurs valeurs, alors que les noyés de Gibraltar ou les grillages de Ceuta donnent de la forteresse Europe une image cruelle.

Du « partenariat » au « voisinage » : le dilemme européen

32Face aux risques de tension régionale liés à la montée en puissance de la dynamique européenne, le partenariat euro-méditerranéen avançait des solutions qui n'étaient pas à la hauteur des enjeux. En organisant la libre circulation des biens dans la région méditerranéenne tout en restreignant celle des personnes, le système de Barcelone consacrait durablement le divorce entre espace économique et espace humain, tout en comptant sur le dialogue culturel et la coopération des sociétés civiles pour en atténuer les effets. Deux ressources très incertaines, car incapables à elles seules de faire de la Méditerranée un espace humain commun. Elles contribuent plutôt à développer un *espace humain virtuel* qui exacerbe le contraste avec l'absence d'une véritable mobilité des hommes. L'effet en est particulièrement sensible au Maghreb, dont les populations sont à nos fenêtres mais pas à nos portes. Le hiatus entre la communication par les nouvelles technologies et la clôture des espaces humains y est plus fortement ressenti qu'ailleurs. Quant à la célébration discursive de la solidarité méditerranéenne qui accompagne la gestation de l'euro-Méditerranée, elle est trop en porte-à-faux avec la réalité du Sud pour y être crédible. Sa fonction d'exorcisme des menaces ne rencontre pas ici le même écho qu'en Europe. Pour le Sud, l'Europe aussi peut être source d'inquiétude, en même temps que de prospérité : son économie domine la région, sa culture menace les identités, et le projet européen lui-même fait parfois figure de revanche sur la décolonisation. Il faudrait un mythe de réconciliation bien plus puissant que la référence à l'Andalousie pour gérer cet imaginaire croisé des menaces qui oppose et relie tout à la fois le nord et le sud de la Méditerranée.

33Depuis trois ans, les instances européennes, sans doute sensibilisées par le 11 septembre 2001, ont pris davantage conscience des dangers de la fracture méditerranéenne. La Commission elle-même le soulignait en mars 2002, juste avant la conférence euro-méditerranéenne de Valence (Barcelone V) :

« Dans la première moitié du XXI^e siècle, l'Europe devra se fixer pour objectif majeur d'éviter que la région méditerranéenne ne devienne une nouvelle ligne de fracture. »

34Pour parer à ce risque, on a beaucoup insisté, à l'occasion de cette conférence, sur la nécessité de « refonder » le partenariat, en prenant davantage en compte sa « dimension humaine », et en veillant à une meilleure « intégration » euro-méditerranéenne.

35C'est dans ce contexte que Romano Prodi, président de la Commission européenne, a proposé une « philosophie du voisinage amical » pour mieux gérer les relations pacifiques de l'Union européenne avec ses voisins orientaux et méridionaux, du Maroc à la Russie. L'intention ne manquait pas de

générosité, même si la formule visant à partager avec les voisins « tout sauf les institutions » en réduisait singulièrement la portée. Mais, telle qu'elle a ensuite été entérinée par les Conseils européens de juin 2003 et juin 2004, la « politique de voisinage », qui est censée englober le partenariat euro-méditerranéen dans un ensemble plus vaste, ne sort pas du divorce entre espace économique et espace humain. Elle se veut une gestion sécuritaire « douce » des frontières de l'Europe, qui n'est pas créatrice d'un espace humain commun sur le modèle européen. L'UE impose aux voisins des valeurs communes et des contraintes mais leur octroie peu de droits. *On leur demande d'être comme nous, avec nous, mais pas chez nous : ressemblons-nous sans nous rassembler.* Mais comment instaurer un espace de valeurs communes sans échanges humains significatifs ?

- **11 Dans son ouvrage, Nos Voisins musulmans. Histoire et mécanisme d'une méfiance réciproque (Paris, L (...))**

- **12 Selon le titre de l'ouvrage de Vincent GEISSER, Paris, La Découverte, 2003.**

36Ainsi institutionnalisée, l'idée de voisinage va plus loin dans la séparation des espaces humains que le partenariat qui laissait miroiter un espace virtuel. Elle renvoie à une vision ethnoculturelle de l'Europe, qui oppose implicitement aux « voisins » (catégorie exprimée) la « famille » européenne (catégorie implicite, mais omniprésente comme point de départ de l'énoncé du discours). Promue au statut d'un référent identitaire allant de soi (plutôt que « patrie » ou « nation »), cette famille européenne fait particulièrement sens à l'égard des « voisins » musulmans¹¹. Aujourd'hui, faute d'une autre conscience de soi, être européen, c'est d'abord ne pas être arabe, turc, musulman, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Europe ; après n'avoir été que suggéré lors des conflits balkaniques, c'est bien ce qui perce aujourd'hui dans les débats sur l'adhésion de la Turquie, mais aussi dans la défiance, accrue depuis le 11 septembre, à l'égard des minorités musulmanes – d'origine ou immigrées – en Europe. Or, l'ethnicisation et la confessionnalisation de l'autre rejouent inévitablement sur l'image que nous construisons de nous même. Depuis environ trois ans, la tentation – qui ne touche pas seulement des couches populaires – est devenue forte de faire de l'Islam un miroir, un repoussoir, un stimulateur d'une vision interne et externe de l'identité européenne. Si on ne prend garde à cette dérive, l'Islam et les Musulmans pourraient devenir pour l'Europe, comme pour l'Amérique, un ennemi idéal de l'intérieur et de l'extérieur (Semelin). Ce clivage Européens/Musulmans résonne évidemment avec des catégories coloniales, mais la « nouvelle islamophobie »¹² ne se résume pas dans l'héritage colonial, elle gagne d'abord à être considérée comme un effet actuel d'une forme d'« invention » de l'Europe. La stigmatisation – voire la diabolisation – de l'Islam touche d'ailleurs des pays qui n'ont pas de tradition coloniale importante. La construction de ce rapport d'identité et d'altérité, et les tentatives de son dépassement interrogent en réalité la nature du projet européen.

- **13 Rappelons que, lors du Traité de Rome, les signataires de l'Europe des Six n'avaient pas opposé de (...)**

37Plus que toute autre relation extérieure, le rapport au monde islamo-méditerranéen pose à l'Europe un *dilemme*. Elle l'invite à choisir entre deux modèles fondamentalement différents du projet européen : ou bien construire une forteresse de prospérité, une sorte de grande Suisse continentale repliée sur son patrimoine humain, économique et culturel, et protégée des menaces potentielles du Sud et de l'Orient musulman par des barrières supposées infranchissables ; ou bien, à l'opposé, revenir au pari d'une « Europe sans rivages » (selon le titre du livre de François Perroux, publié en 1954), préfigurant une autre organisation du monde, qui intégrerait réellement les pays du Sud – à commencer par ceux du Maghreb – dans une prospérité partagée. Le premier modèle semble correspondre à la pente actuelle des choses, et s'incarne notamment dans une politique sécuritaire commune. Mais c'est le second qui paraît le plus apte à gérer l'avenir de la Méditerranée comme un espace humain commun. Il consiste à penser l'Europe moins comme un repli continental que comme un régionalisme ouvert, moins comme une finalité identitaire que comme un projet ouvert sur une

perspective universaliste, dans la fidélité à ses concepteurs¹³. Sans doute une telle vision de la « mission de l'Europe » (H. Elsenhans) heurte-t-elle aujourd'hui l'égoïsme de beaucoup d'Européens, ainsi que la représentation dominante de la société internationale. Mais c'est bien un des seuls leviers susceptibles d'humaniser la mondialisation, c'est-à-dire de dépasser les contradictions explosives d'une mondialisation qui se veut celle des biens mais pas celle des hommes. À l'intérieur de l'espace européen, cette vision de l'Europe aurait aussi pour avantage de ne pas faire des musulmans d'Europe le cheval de Troie d'une altérité radicale.

La résistance du fait euro-maghrébin

38 La tentation d'altérer l'Islam et les musulmans pour les rejeter hors de l'épure européenne n'est donc pas la seule vision possible du rapport de l'Europe à son Sud. Surtout, elle entre en contradiction avec la réalité du fait euro-maghrébin. En Méditerranée occidentale, plus qu'ailleurs, le tissage des liens économiques, politiques, mais surtout humains et culturels avec le Maghreb crée un réseau de solidarités qui résiste à la logique de construction des frontières méditerranéennes de l'Europe. Le phénomène est d'autant plus significatif que, depuis quelques lustres, la relation entre les deux rives a beaucoup évolué ; elle s'est dépolitisée et « civilisée », en accordant une place beaucoup plus grande aux sociétés civiles, comme le montre l'exemple franco-algérien, que nous privilégierons ici, dans la mesure où les rapports sociétaux du Maroc avec l'Espagne et d'autres pays européens font l'objet dans ce dossier de présentations approfondies.

39 La « décennie noire » des années 1990 en Algérie a suscité la critique de certains rapports interétatiques et la dénonciation d'une solidarité trop poussée des services français et algériens dans la lutte contre le terrorisme. Mais la réception en France de cette crise a surtout favorisé un autre regard de la société française sur la société algérienne. Ceci s'est traduit par un réel besoin de savoir ce qui se passait de l'autre côté de la Méditerranée, comment la société algérienne « survivait » dans l'épreuve, quels étaient les liens maintenus avec la société française. Comme pendant la première guerre d'Algérie, la littérature algérienne de langue française, bien diffusée et éditée en France, a été une ressource importante pour comprendre ce que les analyses politiques s'avéraient impuissantes à expliquer. Dans le même temps, se développait la prise de conscience que la France conservait une certaine responsabilité dans l'enchaînement des événements et ne pouvait se considérer comme étrangère à ce qui se passait en Algérie. Mais n'était-ce pas aussi le sentiment de nombreux Algériens qui extériorisaient leur drame sur la scène française comme un détour nécessaire du regard et de l'action ?

40 À la fin de cette crise, l'Année de l'Algérie en France, en 2003, a été également très révélatrice des changements survenus dans la nature des rapports entre les deux sociétés. C'était, au départ, une manifestation très officielle dont des groupes de la société civile se sont progressivement emparés en organisant plus de 2 500 opérations spontanées. À cette occasion, deux faits ont été particulièrement mis en lumière :

41 – L'affirmation et la reconnaissance d'une « société franco-algérienne » interface entre les deux pays : deux à trois millions de personnes se considèrent comme des Français d'origine algérienne, avec leur histoire particulière, leurs écrivains, leurs figures-phares. L'Année de l'Algérie a permis à une partie de cette population de se faire reconnaître comme un acteur collectif entre les deux sociétés, artisan d'une nouvelle histoire commune. Il est significatif que les Européens d'Algérie se sont beaucoup moins impliqués dans cette opération et préfèrent entretenir des mémoires nostalgiques, même si nombre d'entre eux font désormais le voyage d'Algérie. Comme les « franco-algériens », ils sont un « groupe-frontière » des rapports franco-algériens, mais assument moins que les autres ce statut, qui ne leur est pas non plus vraiment reconnu (encore moins pour les Harkis). Au total cependant, la densité des liens humains entre les deux sociétés, qui était longtemps une réalité refoulée, commence à être reconnue comme un atout : l'imbrication économique, humaine, religieuse entre les sociétés, ainsi que celle des imaginaires sont plus fortes dans l'espace franco-

algérien que partout ailleurs sur la scène euro-méditerranéenne, et ont même peu d'équivalents à l'intérieur de l'Europe.

42– Le processus de décantation des mémoires fait qu'on peut commencer à envisager d'assumer et d'écrire l'histoire commune, c'est-à-dire de dépasser la période coloniale, tout en assumant son héritage (pour la France, l'Algérie est symbolique à la fois des pires pratiques coloniales mais aussi de rêves universalistes de type saint-simonien, du « royaume arabe » à la « coopération »). L'exercice est beaucoup moins facile qu'avec le Maroc, par exemple, où l'épisode du protectorat n'a duré que quarante-quatre ans (3 fois moins), et a été plus respectueux de la personnalité marocaine. Mais c'est une démarche essentielle pour engager un processus de réconciliation semblable à celui qui a opéré dans le rapport franco-allemand et a permis l'invention d'un destin européen.

- 14 Cf. Céline BIGI, *L'Identité berbère est-elle transnationale ?*, mémoire de diplôme de l'IEP d'Aix-e (...)
- 15 Cf. Henri TEISSIER, archevêque d'Alger, « Méditation sur l'Église d'Algérie », in Robert Masson, T (...)
- 16 Cf. F. LORCERIE, qui montre que, au contact de l'Islam, l'idée laïque s'est fragmentée en plusieurs(...)
- 17 *Prologues*, revue du livre maghrébin, publiée à Casablanca, s'est fait régulièrement l'écho du développement (...)

43Les expressions culturelles du fait humain euro-maghrébin ne se limitent pas au cas franco-algérien. Plus favorisée que bien des régions d'Europe par des vecteurs communs de communication et par le brassage et parfois le métissage des populations, la Méditerranée occidentale est devenue un vaste espace de débats culturels, politiques et religieux pour lequel la mer ne saurait être une frontière. Par exemple, la revendication politique et culturelle berbère, portée par une myriade d'associations évolue dans un espace transnational algéro-franco-marocain qui a beaucoup contribué à lui donner du volume¹⁴. De même, sur le plan religieux, la pensée musulmane néo-réformiste actuelle se nourrit de réflexions menées de part et d'autre de la Méditerranée par des chercheurs et des intellectuels qui sont eux-mêmes fréquemment au contact d'une pensée chrétienne réformatrice ou d'une pensée laïque ouvertes sur l'Islam. Après de longs moments de défiance, l'expérience vécue du rapport à l'Islam au Maghreb a favorisé une attitude plus empathique et tolérante à l'égard de cette religion, qui a influencé notamment les textes du concile Vatican II sur les religions non chrétiennes, la doctrine de l'Église sur la justice sociale internationale¹⁵, mais aussi la réflexion sur une nouvelle laïcité¹⁶. On retrouve aujourd'hui une même attitude de tolérance et de dialogue dans des textes musulmans néo-réformistes publiés au Maghreb ou en France¹⁷.

44Autre exemple encore concernant l'histoire partagée : l'Andalousie a cessé d'être seulement un mythe instrumentalisé pour s'inscrire dans des opérations concrètes. Des deux côtés du détroit de Gibraltar, la Fondation du Legs andalou, ainsi que les régions espagnoles et marocaines concernées ont entrepris de valoriser ensemble l'héritage architectural et culturel communs.

- 18 Cf. dans le même dossier l'article de Miguel DE LARRAMENDI sur la politique étrangère de l'Espagne (...)

45Face à ces logiques contradictoires qui opposent l'invention des frontières méditerranéennes de l'Europe au maintien de rapports étroits avec les sociétés maghrébines, l'attitude des responsables politiques n'a pas été jusqu'ici très cohérente. C'est ce qu'illustre bien l'attitude des gouvernants français qui oscille entre la valorisation du lien franco-maghrébin (voyages du président Chirac au Maghreb en pleine crise internationale en 2003 ; Année du Maroc puis Année de l'Algérie ; projet de Traité d'amitié et de coopération franco-algérien ; hommage rendu en août 2004 au rôle des soldats coloniaux dans la libération de la France) et l'adoption de mesures perçues comme humiliantes par nos partenaires maghrébines ou chez les musulmans de France que certains voudraient mettre au pas (loi contre les signes religieux en 2004 qui a fait oublier les avancées du CFCM, valorisation de la

mémoire des colonisateurs au détriment de celle des colonisés avec la loi de février 2005, pratiques policières et instauration de l'état d'urgence « colonial » contre les banlieues). S'il y a une part de démagogie et d'opportunisme électoral, de maladresses et de myopies dans ces mesures, elles reflètent aussi sans doute, par leur caractère plus symbolique que substantiel, le heurt des logiques en présence. On retrouve d'ailleurs ces contradictions dans les relations hispano-maghrébines : l'Espagne soigne ses relations avec ses voisins du Sud, avec lesquels elle a signé des Traités d'amitié et de coopération, tout en assumant activement son rôle de garde-frontière de l'Europe face aux mouvements migratoires. Ce grand écart est parfois difficile à tenir¹⁸.

• 19 Cf. les travaux et enquêtes d'Ali BENSAAID, dans ce dossier et dans le numéro de Maghreb-Machrek (...)

46À l'échelon européen, la reconnaissance de liens exceptionnellement étroits avec le Maghreb sur la frontière méditerranéenne de l'Europe suscite également des réponses embarrassées, même si elles produisent moins d'effets que dans le champ franco-maghrébin. C'est en partie à cause de ces liens, et notamment l'existence d'un espace migratoire euro-maghrébin élargi désormais jusqu'au Sahara¹⁹, que l'accent avait été mis depuis la Conférence euro-méditerranéenne de Valence en 2002 sur la « dimension humaine du partenariat », mais sans autre effet que sécuritaire. La Conférence euro-méditerranéenne de Naples, en décembre 2003, a ensuite admis la pertinence et la légitimité de « coopérations renforcées » avec certains partenaires à l'intérieur du processus de Barcelone, le Maghreb étant cité explicitement.

Retour à la Méditerranée occidentale

47À côté des facteurs liés à la conjoncture internationale et qui réduisent la capacité d'initiative des Européens à l'Est de la Méditerranée, la volonté d'essayer de dépasser les impasses et les contradictions du Processus de Barcelone est incontestablement une des raisons qui a favorisé le retour depuis 2001 du dialogue 5 + 5. Celui-ci cesse d'être perçu comme un processus concurrentiel de celui de Barcelone, pour devenir un moyen de le porter plus loin, en jouant sur des conditions locales et sur un contexte international plus favorables.

• 20 « "5 + 5". L'ambition d'une association renforcée », sous la direction de Jean-Marie CHEVALIER et (...)

48Ce recentrage sur la Méditerranée occidentale s'accompagne de la prise de conscience que les riverains de ce bassin partagent des intérêts communs majeurs, notamment dans le champ économique, qui avait été longtemps sous-estimé. En décembre 2003, un document élaboré par le Cercle des économistes a eu beaucoup d'écho²⁰. À partir d'une analyse de la structure actuelle des échanges entre l'Europe et certains pays méditerranéens (Balkans, Turquie, Maroc, Tunisie), il justifiait et crédibilisait sur le plan économique le projet « 5 + 5 » d'établir une « association renforcée » entre les riverains de la Méditerranée occidentale, en empruntant cette notion à R. Prodi, tout en regrettant qu'elle ne soit pas mieux définie. L'objectif est « résolument politique » : interpeller les pouvoirs français et européens « pour éviter une fracture Nord-Sud porteuse de toutes les dérives et de tous les extrémismes » ; ne pas laisser se constituer, « si on laisse faire les forces du marché », des « déséquilibres majeurs ». Le mémorandum du Cercle des économistes explore les conditions d'élargissement de l'Union européenne à ces pays, en constatant « qu'aucun critère économique sérieux ne justifie l'entrée des PECO et le rejet d'autres pays, ... des Balkans ou d'Afrique du Nord en particulier ». Les auteurs recommandent de « rééquilibrer le poids respectif de l'économique et du politique », sans perdre jamais de vue la perspective d'un « grand projet euro-méditerranéen » avec l'Allemagne : il ne s'agit pas d'opposer le « 5 + 5 » au partenariat euro-méditerranéen, mais d'exemplariser le premier pour redonner du sens au second. « Un partenariat incomplet n'est pas un vrai partenariat », affirment-ils.

• 21 Méditerranée : vingt ans pour réussir, Paris, Economica, 2001. La question de la fenêtre d'opportunité (...)

• 22 Ibid., p. 4.

49Au total, cependant, les analyses et arguments du mémorandum restent surtout d'ordre économique. Ciblant sur les avantages mutuels que peuvent en retirer les économies concernées, et notamment les entreprises du Nord, ainsi que sur la nécessité d'encourager les investissements directs extérieurs au Maghreb, les auteurs insistent davantage sur l'intégration économique que sur l'intégration humaine. Le « dossier délicat » des mouvements de population n'est pas oublié mais traité de façon moins appuyée, et les conclusions n'en font d'ailleurs pas état. À cet égard, le propos est moins audacieux que l'introduction du Rapport de 2001 du FEMISE sur l'économie méditerranéenne. Sous la plume de Jean-Louis Reiffers, c'est une perspective de réouverture humaine vers le Sud qui est proposée, pour gérer les besoins complémentaires des sociétés du Sud et du Nord de la Méditerranée quant à l'évolution de leurs démographies et de leurs populations actives et retraités, en profitant d'une « fenêtre d'opportunité démographique »²¹. Alors que les pays de l'Union européenne auront besoin, selon une estimation des Nations unies, d'un million de nouveaux migrants par an pour maintenir leur population vieillissante au niveau actuel et de bien davantage pour assurer le financement des retraites, la population active des pays méditerranéens va continuer à croître pendant vingt ans, même s'ils ont entamé une transition démographique majeure. L'enjeu est donc de jouer sur la complémentarité de ces besoins humains en restaurant la mobilité des personnes et de « constituer un système d'interdépendance économique, social et culturel » qui permette notamment « une convergence vers un socle de valeurs communes, respectueuses des différences culturelles, mais constitutives d'une véritable citoyenneté méditerranéenne »²². C'est le contre-pied de la formule de Romano Prodi : « tout sauf les institutions ».

50Mais la question de l'espace humain commun ne se réduit pas à des considérations démographiques. En Méditerranée occidentale, les échanges humains du passé et du présent et les osmose culturelles sont telles qu'on doit parler d'un véritable « fait humain euro-maghrébin », travaillé évidemment par des contradictions, comme celles qui se sont exprimées lors de la crise des banlieues, mais aussi par les synergies positives que nous évoquons plus haut. Dans cette région de la Méditerranée, *l'proximité humaine* est donc bien plus que le « voisinage » dont se réclame R. Prodi. Toutefois, il y a un très grand embarras des politiques pour la gérer.

51Cet embarras se révèle déjà dans les mots avancés pour caractériser l'étroitesse des liens et imaginer une coopération spécifique : si « voisinage » ne fait pas recette dans l'espace euro-maghrébin, on parle plus volontiers de « coopération renforcée » ou d'« association renforcée », qui sont mises au service d'un « destin commun ». Mais celui-ci, évoqué aux niveaux multilatéral et bilatéral (par exemple dans la Déclaration commune franco-algérienne adoptée à l'occasion de la visite du président Chirac en Algérie en 2003), ne semble pas du même ordre que le destin européen commun, même si c'est un référent plus puissant que « voisinage ». Finalement, « dialogue 5 + 5 » est une dénomination neutre et pratique pour ne pas être obligé d'en dire plus ou moins : il signifie bien que la Méditerranée occidentale est une réalité politique et institutionnelle qui se cherche.

52Sur le plan institutionnel en effet, l'embarras n'est pas moins grand que dans le jeu des mots. Après neuf ans de silence – qui n'excluait pas une concertation discrète entre des ministres techniques ou même des ministres de l'Intérieur (Alger, juin 1999) –, le dialogue 5 + 5 a fait à nouveau entendre sa petite musique à Lisbonne en janvier 2001, avec une réunion des ministres des Affaires étrangères. Puis les réunions se sont enchaînées, à rendre envieux le partenariat euro-méditerranéen : Tripoli en mai 2002, Tunis en octobre 2002 (Conférence ministérielle sur la migration en Méditerranée occidentale, qui verra l'adoption d'une Déclaration commune et sera suivie de deux autres conférences sur le même sujet à Rabat en octobre 2003 et à Alger en septembre 2004), Sainte-Maxime en mai 2003, sans compter les réunions techniques pour préparer le Sommet de Tunis en décembre 2003.

53 Si nul ne sait où mène le « 5 + 5 », une ambiguïté a du moins été levée par la reconnaissance de sa complémentarité avec le processus de Barcelone. Les conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne de Naples légitiment le dialogue, de même que la présence au sommet de Tunis des principaux responsables de la politique extérieure de l'Union européenne. Le « 5 + 5 » n'est pas non plus concurrent de l'Union du Maghreb arabe, puisqu'il plaide pour sa réactivation.

54 Les espoirs mis en ce « sommet exceptionnel » pour relancer la coopération en Méditerranée occidentale, définir de nouvelles relations et esquisser un « destin commun » en retrouvant « l'élan fondateur de Barcelone » (encore Chirac), avaient été très grands – *Le Monde* avait même titré sa première page du 6 décembre 2003 « Europe-Maghreb : l'autre élargissement ? » –, mais le résultat a finalement déçu. L'avancée rhétorique n'a pas compensé la persistance des tensions et des différends politiques. Le président français, qui se voulait le Monsieur Loyal de cette rencontre, n'a pas réussi à apaiser le contentieux algéro-marocain, et il a été lui-même ostensiblement ignoré par le colonel Kadhafi. Surtout, les attentes des partenaires étaient trop contradictoires à propos des mouvements migratoires : alors que le Nord raisonnait en termes de sécurisation du « voisinage », les pays de l'UMA aspiraient au contraire à un abandon de l'approche sécuritaire des migrations, qui leur sera finalement imposée peu ou prou ultérieurement par les instances européennes.

55 Curieusement, c'est dans un domaine très sensible que les choses vont évoluer en 2004. En décembre 2004, se tient à Paris, à l'initiative de la France, une réunion des ministres de la Défense des Dix, dans un domaine donc où le processus de Barcelone n'avait jamais réussi à opérer : de la complémentarité avec le processus de Barcelone et avec le Dialogue méditerranéen de l'OTAN, on semble ainsi passer de façon inavouée à une logique de substitution. Mais il est vrai que les objectifs restent modestes : le plan d'action adopté par les ministres de la Défense pour une année se limitait à la surveillance maritime, la protection civile et la sécurité aérienne. Le passage à la « lutte contre le terrorisme » a fait moins consensus. Un Comité directeur de cette coopération entre ministres de la Défense des « 5 + 5 » a été créé, qui s'est réuni deux fois à Alger en mars et novembre 2005. Les autres réunions sectorielles du « dialogue 5 + 5 » ont lieu régulièrement, au Nord comme au Sud. Et la dernière réunion générale, au niveau des ministres des Affaires étrangères, s'est tenue à Malte en juin 2005.

56 Au total donc, le dialogue 5 + 5 se veut modestement une « enceinte de dialogue informelle, qui a pour vocation de consolider le processus de Barcelone ». Il en est certes « complémentaire » et « non concurrent », puisque tout le monde l'affirme. Mais on observe qu'il opère le plus efficacement dans des domaines où le processus n'avait pas réussi à percer (immigration, défense, intérieur). Par ailleurs, la nature et le lieu des réunions semblent dénoter une plus grande parité de fonctionnement entre partenaires du Nord et du Sud que dans le partenariat euro-méditerranéen. De même, le « 5 + 5 » souligne plus clairement l'appartenance à un espace commun que le Forum méditerranéen initié par la France et l'Égypte en 1994, et qui se veut nettement un instrument de lobbying à l'intérieur du processus de Barcelone. Un point commun des deux instances informelles est que huit membres du « 5 + 5 » se retrouvent dans le Forum.

• **23 Selon la formule d'Eberhard KIENLE (dir.), La Reconstruction politique d'un espace d'échanges : la (...)**

57 Avec la relance du « 5 + 5 », on est donc très loin de la réalité d'un élargissement, mais la question a eu le mérite d'avoir été posée, même si on s'est bien gardé de tenter d'y répondre au fond. La « coopération renforcée », qui se veut « plus que l'association, mais moins que l'adhésion » (et mieux que le « voisinage ») n'est pas une fin en soi. Elle est perçue comme une étape vers un « destin commun » dont la nature n'est pas précisée, sinon que la « politique de voisinage » ne peut suffire à gérer la densité des liens Nord-Sud qui caractérise cette région de la Méditerranée. Dans un contexte d'incertitudes et de dissensions, à la fois sur la nature du projet européen et sur son rapport au monde extérieur, la « coopération renforcée » apparaît donc comme une solution d'attente, à l'intérieur d'une perspective de « reconstruction politique d'un espace d'échanges »²³. C'est dans ce

sens que les relations euro-maghrébines font l'objet de réflexions prospectives, comme celle, publique, initiée par les Britanniques en juin 2004 à Londres avec les ministres des Affaires étrangères ou secrétaires d'État des cinq du Sud, ou celle, significativement fermée, organisée à Paris le 25 octobre 2004 par l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne. Toutes les questions, y compris celle de l'adhésion, ont été évoquées lors de ce séminaire auquel participaient plusieurs ministres. Les obstacles et les facteurs d'un rapprochement euro-maghrébin ont été soupesés, dans une vision plutôt euro-centrée. Le rapport du séminaire élaboré par Martin Ortega mentionne la nécessité d'une « table sous-régionale » pour le Maghreb dans le cadre du partenariat et de la politique européenne de voisinage. La question de l'élargissement fait l'objet d'un traitement ambigu : elle est à la fois déniée dans un entretien donné au *Monde* par le ministre espagnol Moratinos, qui fait état d'une renonciation du roi Mohamed VI à cette idée, et en même temps elle est présente dans une étrange formule de conclusion du rapport, selon laquelle les pays du Maghreb « doivent décider s'ils choisissent un “destin européen”, un “destin arabe”, ou un autre avenir ».

58 Depuis deux ans, l'horizon des incertitudes demeure, tout en ayant sensiblement évolué. D'un côté, la crise européenne s'est aggravée, avec le refus français et néerlandais de ratifier le projet de Traité constitutionnel, et semble réduire les capacités d'ouverture de l'Europe pour se recentrer sur les problèmes internes ; mais, comme toutes les crises, celle-ci peut, en remettant à plat les problèmes, donner au projet européen les nouveaux ressorts dont il a besoin pour aller plus loin. D'un autre côté, l'engagement, après beaucoup de débats et avec beaucoup de réserves, du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, lève l'obstacle « psychologique » de l'élargissement de l'Union à d'autres pays musulmans du nord (Albanie, Bosnie, Kosovo) ou du sud de la Méditerranée.

• 24 **Habib BOULARÈS, « La nouvelle politique européenne de voisinage vue du Maghreb », communication à (...)**

59 Mais les choses ne doivent pas seulement être vues depuis l'Europe. L'Union du Maghreb arabe est aujourd'hui dans l'incapacité de parler d'une même voix avec l'Union européenne, son dernier sommet ayant encore échoué en 2005. Ceci n'empêche pas des concertations de fait, ni une réflexion à long terme. M. Habib Boularès, secrétaire général de l'UMA, a saisi plusieurs fois l'occasion d'attirer l'attention des acteurs politiques sur l'intérêt, pour tous, d'un rapprochement euro-maghrébin, tout en notant la diversité des intérêts de chaque pays maghrébin dans le rapport à l'Europe. Il souligne aussi la nécessité de ne pas envisager la politique de voisinage comme « une politique de dépendance, de réserves de main-d'œuvre, de faubourg difficile d'une Europe florissante. Il ne faut pas que nous acceptions de n'être qu'une frontière d'une Europe qui veut être sécurisée »²⁴.

• 25 **La réflexion du Groupe des Sages dans le Rapport sur Le Dialogue entre les peuples et les cultures(...)**

60 Il est vrai qu'il y a un grand danger à laisser s'enkyster aux marges de l'Europe un Maghreb qui ne soit ni vraiment à l'extérieur de l'Europe ni à l'intérieur, ni au nord ni au sud ni à l'est, mais seulement traité par les Européens comme une banlieue difficile. Si on veut bien admettre que le voisinage ne constitue pas un avenir radieux pour les pays du Sud, ni une formule viable à terme puisqu'elle consacre le divorce entre espace économique et espace humain et instaure un *apartheid tempéré* entre les Européens et leurs « voisins », il faut donc changer complètement d'optique et procéder à une révolution dans la façon de penser en commun l'espace méditerranéen et le rapport entre les deux rives. En d'autres termes, il faut *faire preuve d'imaginaire institutionnel*, en méditant le précédent européen²⁵. Comme l'Europe, la Méditerranée a besoin d'utopies ambitieuses, capables de donner sens à des politiques du possible : l'audace utopique est souvent la condition du réalisme. Or, le « voisinage » est tout sauf une utopie performative et fondatrice.

61 Inspirés par l'exemple européen, certains proposent aujourd'hui d'instaurer une *Communauté méditerranéenne* (Jean-Louis Guigou et son association CALAME, Michel Vauzelle, président de la

région PACA). L'idée est généreuse mais difficile à mettre en œuvre dans la mesure où, dans cette configuration, l'espace méditerranéen serait inter-sécant avec l'espace européen. Or, les pays à la fois européens et méditerranéens (huit actuellement) ont déjà délégué une partie de leurs compétences à l'UE, en matière de circulation des personnes par exemple. Ils ne pourraient donc faire de même en faveur d'une communauté méditerranéenne, qui serait inévitablement dépendante des choix faits par l'Europe.

• 26 Cf. l'article de Mohamed BEN EL HASSAN ALAOUI, prince héritier du Maroc, à la veille de son accession (...)

62 Reste le scénario de l'élargissement à part entière de l'espace communautaire de paix, de prospérité et de solidarité vers le Sud. Le refus par principe (mais lequel ?) de cet élargissement est un manque de réalisme. Au lieu de montages inégaux entre l'espace européen et un « partenariat » défaillant ou un « voisinage » au rabais, la conversion progressive de l'Union européenne en Union euro-méditerranéenne est la seule *utopie refondatrice* de l'espace euro-méditerranéen qui prenne pleinement en considération la dimension humaine de cet espace. Lancée par quelques spécialistes, relayée dans des « boîtes à idées » comme le Plan Bleu, l'idée est actuellement reprise par des hommes politiques, comme Dominique Strauss-Kahn dans son rapport *Construire l'Europe politique. 50 propositions pour l'Europe de demain* (avril 2004), rédigé à l'initiative du président de la Commission européenne. D'autres, comme Robert Badinter, la dénoncent vigoureusement. Elle n'a cessé cependant d'être soutenue, sous des formes diverses, par le Maroc depuis sa demande d'adhésion à l'Union européenne en 1984 et 1995. Faute de réponse positive, le Royaume continue à plaider pour une relation très privilégiée à l'Europe et, à l'occasion du dixième anniversaire de Barcelone, l'hypothèse d'un élargissement de l'espace européen vers le Sud a de nouveau été explorée par le Haut Commissariat au Plan marocain²⁶

63 Une telle relation privilégiée n'est bien sûr pas incompatible avec l'institutionnalisation politique du dialogue informel en Méditerranée occidentale, qui fait aussi l'objet de réflexions et de propositions au Maghreb, comme la tribune publiée il y a quelques mois dans la presse algérienne par Khalfa Mammeri, ancien ambassadeur d'Algérie, qui plaidait pour un abandon de l'UMA au profit de l'UMO (Union de la Méditerranée occidentale)...

Échapper aux scénarios catastrophes

64 La dynamique européenne n'est pas seule en piste sur la scène méditerranéenne. D'autres processus sont à l'œuvre qui ont aussi leurs scénarios. On a tendance aujourd'hui à surestimer le facteur américain et à sous-estimer la réaction du monde islamo-méditerranéen.

65 Sur le premier point, le réalisme commande de ne pas être obnubilé par la puissance américaine dans l'espace méditerranéen. L'aventure irakienne montre les limites de cette puissance et sa volonté unilatérale à imposer un ordre du monde dans la région : pas besoin d'être expert militaire pour constater que les forces américaines sont aux limites de leurs capacités d'intervention extérieure, et le recours à des forces d'appoint n'a pas fait pas vraiment recette ; par ailleurs, l'opinion américaine revient de plus en plus sur son adhésion initiale. Beaucoup d'observateurs ont relevé que l'investissement de la puissance américaine sur le conflit israélo-palestinien aurait été plus fécond et moins coûteux pour promouvoir la démocratisation du Moyen-Orient. Le choix stratégique américain, obéissant à des raisons économiques et géopolitiques, ne s'est pas révélé efficace au total et on comprend qu'il cherche aujourd'hui à sortir de l'impasse.

66 C'est un peu le sens du projet de « Grand Moyen-Orient », qui essaie de racheter par une perspective globale plus ou moins improvisée les erreurs de la stratégie américaine au Moyen-Orient. Mais il présente aussi de grandes faiblesses : les États-Unis n'ont pas vocation légitime à imposer de l'extérieur aux sociétés de cette région une organisation régionale. C'est le meilleur moyen d'accroître le sentiment d'humiliation et les réactions hostiles d'une opinion arabo-musulmane qui se reconnaît aujourd'hui largement dans l'antiaméricanisme, faute de pouvoir trouver d'autres canaux d'expression politique. Cette opinion est un facteur avec lequel il faut désormais compter.

67Un Moyen-Orient reconstruit et imposé (bien plus qu'Euromed) de l'extérieur, en fonction des intérêts américains, est une machine qui risque de se retourner contre l'Occident pris globalement. L'Europe ne gagne guère à s'associer, comme le souhaitent certains hommes politiques européens, à une telle entreprise. Si par hasard elle réussissait, elle aboutirait à opposer, sous une influence américaine dominante, une vaste région musulmane, définie essentiellement par un critère confessionnel, à une Europe renvoyée par symétrie à une identité chrétienne. Et si, selon toute probabilité, l'entreprise échoue, le risque de piéger durablement le face-à-face Europe-Moyen-Orient dans l'ornière de la confrontation des cultures sera encore plus grand. Dans les deux cas, ceci revient à favoriser une fusion du politique et du religieux, dangereuse pour tous.

68Malgré son apparente faiblesse, l'Europe a des atouts pour refuser ou atténuer cette logique et ne pas être captive de l'influence américaine.

69D'une part, et c'est la grande différence avec les États-Unis, elle est obligée d'assumer sa *proximité* géographique, historique, humaine avec les pays d'outre-Méditerranée, de penser et de gérer ce que R. Prodi appelle le « voisinage », mais qui mérite une réflexion plus perspicace qu'un regard condescendant des Européens sur leurs « voisins ». Il est nécessaire de poursuivre la réflexion engagée dans ce domaine par le Groupe des Sages.

70D'autre part, l'Europe en a la capacité, sinon la volonté. Elle est un acteur influent par son économie et sa culture, un acteur politique aussi, attendu par ses partenaires du Sud qui déplorent souvent sa passivité ou sa pusillanimité.

71Enfin, l'Europe est forte de son expérience et de son modèle de gestion pacifique d'un espace régional. Elle a su construire, par des voies pacifiques (à l'abri, au début, de la protection américaine) un espace de paix, de prospérité, de solidarité, de tolérance culturelle et religieuse, de mieux-vivre démocratique qui, malgré toutes ses limites, est une contribution décisive pour une dynamique de recomposition du monde.

72Rien n'empêcherait *a priori* l'élargissement de ce processus à d'autres sociétés que celles circonscrites par une lecture trop stricte des cartes géographiques ou culturelles. Si elle résiste à la fois aux tentations de se replier sur le continent et à celles de devenir une super-puissance ou un super-nationalisme, cette Europe sans ambition impériale est à même d'attirer et d'agrèger des sociétés du sud et de l'est de la Méditerranée, dont les cultures trouveraient leur place dans le processus communautaire aux mêmes conditions de respect mutuel et de tolérance que les autres. Pour l'Europe, il ne s'agirait donc pas d'européaniser la Méditerranée, mais de re-méditerraniser l'Europe, qui n'a cessé de clamer les origines méditerranéennes de sa civilisation, sans en tirer les conséquences pour le présent. L'« envie d'Europe » qui existe en Turquie et au Maghreb doit être prise en considération autrement qu'en renvoyant nos partenaires à une altérité irréductible, où l'Islam devient le miroir externe et interne de l'identité européenne. Il importe au contraire d'intégrer dans la pluralité de nos appartenances, comme Jacques Berque le demandait déjà il y a vingt ans, la « dimension islamo-méditerranéenne ».

73L'ouverture, l'élargissement vers le Sud est une voie étroite, ambitieuse, qui semble aller à l'encontre de l'opinion majoritaire, mais c'est sans doute la plus réaliste à terme pour éviter les risques des scénarios d'Europe forteresse et de Grand Moyen-Orient, qui renvoient tous deux à des logiques de confrontation culturelle entre l'Europe et le monde musulman de type huntingtonien.

74Il ne faut certes pas attendre aujourd'hui d'une Europe en crise qu'elle fasse preuve de sagesse spontanée pour répondre à ces défis. Mais, comme souvent, les pratiques et les aspirations des hommes peuvent bousculer les politiques. Il y a en Méditerranée occidentale plusieurs millions de binationaux Nord-Sud qui construisent déjà à leur façon un espace politique commun, et c'est un fait dont il faudra bien tenir compte dans l'avenir. Sur le plan bilatéral, on a vu aussi, lors du voyage du président Chirac en Algérie en 2003, comment l'accueil populaire qui lui avait été réservé en pleine crise internationale pouvait presser les acteurs politiques à aller plus loin qu'ils ne l'envisageaient dans la formulation de leur coopération. En lisant la Déclaration commune adoptée à cette occasion,

on a même pu croire un moment qu'un axe franco-algérien de dépassement des conflits et de reconstruction d'un destin collectif se dessinait en direction du Sud, sur le modèle franco-allemand. Il est vrai que, deux ans après, la négociation du Traité d'amitié et de coopération s'avère bien laborieuse...

Notes

1 Stéphane PAPI, « Le retour de la Libye dans le concert des nations », *Confluences Méditerranée*, été 2004.

2 Voir, dans la présente livraison de *L'Année du Maghreb*, l'étude de Khaoula Taleb Ibrahimy sur la place occupée par la langue française dans le champ linguistique algérien.

3 Suzanne GROS, *La Politique de Carthage*, suivi d'une lettre de P. Mendès France, Paris, Plon, 1958.

4 Selon le titre d'un numéro spécial du quotidien *Le Provençal* en 1960.

5 À l'été franco-allemand de 1961 a succédé, en 1963, l'année de la coopération franco-algérienne.

6 Dans une Déclaration de janvier 1991, la Communauté se propose « d'œuvrer en vue d'assurer un avenir de paix, de stabilité et de développement dans la justice sociale et la solidarité économique régionale pour tous les peuples de la région, dans la dignité et la sécurité ». La Commission européenne estime de son côté que « la Communauté et les États membres ont le devoir politique de prendre une initiative politique majeure » et qu'ils doivent proposer « à l'ensemble des partenaires concernés leur propre vision de la stabilité dans la région selon une approche globale ». Elle propose un programme d'action sur les questions politiques (conflits palestinien, chypriote, irako-koweïtien ; démocratisation des régimes en place), sécuritaires (désarmement, exportations d'armes) et de coopération Nord-Sud. Et elle avance aussi le projet de CSCM (Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée). Mais la Conférence de Madrid sur le Proche-Orient, qui correspond tout à fait à cette perspective, se fera sans les Européens.

7 C'est l'époque où tous les partis politiques français se livrent à une réflexion sur les rapports avec la Méditerranée et le Maghreb. Cf. J.-R. HENRY, « L'Europe du Sud et le Maghreb : le rêve andalou à l'épreuve », in *La Méditerranée espace de coopération ? Mélanges en hommage à Maurice Flory*, Paris, Economica, 1994. Sur les débuts du Forum méditerranéen, cf. Éric GOBE, « Autour du Forum méditerranéen : valse hésitations et enjeux », in *Le Maghreb, l'Europe et la France*, K. BASFAO et J.-R. HENRY (dir.), Paris, Éd. du CNRS, 1992. Cf. aussi Hayète CHERIGUI, *La Politique méditerranéenne de la France entre diplomatie collective et leadership*, Paris, L'Harmattan, 1997. Voir également sa contribution dans *Politiques méditerranéennes entre logiques étatiques et espace civil* (J.-R. HENRY et G. GROC [dir.]), Paris, Karthala, 2000.

8 Conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères en mai 2005, confirmées en novembre par l'insuccès du Sommet de Barcelone.

9 Voir notre article « La Méditerranée, nouvelle frontière européenne ? », in J. C. RUANO-BORBALAN (dir.), *L'Identité*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 1998.

10 Une « envie d'Europe » que les conclusions de la Conférence euro-méditerranéenne de Naples, en décembre 2003, traduisaient par une « plus grande demande d'Europe ».

11 Dans son ouvrage, *Nos Voisins musulmans. Histoire et mécanisme d'une méfiance réciproque* (Paris, Les Belles Lettres, 2004), Yves Montenay souligne combien la situation des années 2000 exacerbe quatorze siècles de méfiance réciproque. Le regard serein que Yadh Ben Achour pose sur *Le Rôle des civilisations dans le système international* (Bruxelles, Bruylant, 2003) l'amène aussi à

dénoncer la construction contemporaine des figures de l'hostilité et la cristallisation dans le discours politique et juridique des lignes de fracture entre les civilisations au détriment des visions d'appartenance à une même humanité.

12 Selon le titre de l'ouvrage de Vincent GEISSER, Paris, La Découverte, 2003.

13 Rappelons que, lors du Traité de Rome, les signataires de l'Europe des Six n'avaient pas opposé des arguments géographiques à la présence des départements français d'Algérie dans la Communauté européenne.

14 Cf. Céline BIGI, *L'Identité berbère est-elle transnationale ?*, mémoire de diplôme de l'IEP d'Aix-en-Provence (dir. J.-R. HENRY), 2002.

15 Cf. Henri TEISSIER, archevêque d'Alger, « Méditation sur l'Église d'Algérie », in Robert Masson, *Tibhirine, les veilleurs de l'Atlas*, Paris, Éd. du Cerf, 1998.

16 Cf. F. LORCERIE, qui montre que, au contact de l'Islam, l'idée laïque s'est fragmentée en plusieurs composantes, dont un néo-nationalisme républicain (« Quand l'Islam revendique la laïcité », in *VEI Diversité*, septembre 2005).

17 *Prologues*, revue du livre maghrébin, publiée à Casablanca, s'est fait régulièrement l'écho du développement de cette pensée réformatrice au Maghreb, par exemple dans le n° 24 (hiver 2002) : « Vers une nouvelle conscience islamique ». Cf. aussi les ouvrages de son directeur, A. FILALI-ANSAR, publiés au Maroc et en France : *L'Islam est-il hostile à la laïcité ?* (Casablanca, Le Fennec, 1996, et Paris, Actes sud, 1999 et 2002) ; *Réformer l'Islam ?* (Paris, La Découverte, 2003). Citons également Rachid BENZINE, *Les Nouveaux Penseurs de l'Islam* (Paris, Albin Michel, 2004). De son côté, Tarik Ramadan a centré plusieurs de ses ouvrages sur le rapport de l'Islam à la laïcité en Europe. Cf. enfin *L'Avenir de l'Islam en France et en Europe*, Michel WIEVIORKA (dir.), Actes des Entretiens d'Auxerre, Paris, Balland, 2003.

18 Cf. dans le même dossier l'article de Miguel DE LARRAMENDI sur la politique étrangère de l'Espagne.

19 Cf. les travaux et enquêtes d'Ali BENSAD, dans ce dossier et dans le numéro de *Maghreb-Machreq* sur les migrations transsahariennes (automne 2005).

20 « "5 + 5". L'ambition d'une association renforcée », sous la direction de Jean-Marie CHEVALIER et Olivier PASTRÉ, avec Patrick ARTUS, Jean-Paul BETBÈZE, Élie COHEN, Christian DE BOISSIEU, Michel DIDIER, Pierre JACQUET, Jean-Hervé LORENZI, Charles-Albert MICHALET, Daniel VITRY, in *Les Cahiers du Cercle des économistes*, n° 4, décembre 2003.

21 *Méditerranée : vingt ans pour réussir*, Paris, Economica, 2001. La question de la fenêtre d'opportunité démographique a été analysée par différents articles récents de Philippe Fargues.

22 *Ibid.*, p. 4.

23 Selon la formule d'Eberhard KIENLE (dir.), *La Reconstruction politique d'un espace d'échanges : la Méditerranée*, Le Caire, CEDEJ, 2000.

24 Habib BOULARÈS, « La nouvelle politique européenne de voisinage vue du Maghreb », communication à l'Institut des relations internationales de Tunis, 17 septembre 2004 (publication du secrétariat général de l'UMA).

25 La réflexion du Groupe des Sages dans le Rapport sur *Le Dialogue entre les peuples et les cultures dans l'espace euro-méditerranéen*, rédigé à la demande de R. Prodi et publié en janvier 2004, est à cet égard d'un apport remarquable. Elle montre bien que les problèmes d'analyse et de gestion de la diversité culturelle méditerranéenne sont extrêmement proches de la situation et des solutions qui ont prévalu en Europe. Les auteurs insistent sur l'erreur et les risques qu'il y a à essentialiser et instrumentaliser les cultures pour opposer les sociétés ou pour les rapprocher.

26 Cf. l'article de Mohamed BEN EL HASSAN ALAOUI, prince héritier du Maroc, à la veille de son accession au trône : « Le Maroc et l'Union européenne à l'aube du XXI^e siècle », in *Panoramiques*, « Faut-il marier le Maghreb à l'Union européenne ? », 3^e trimestre 1999.

[Haut de page](#)